

Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare 77170 Brie-Comte-Robert

2:01 60 62 15 81

SEANCE DU MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2023

N° 51-2023

Objet: Décision modificative N° 2

Vu la délibération N° 10-2023 en date du 16 février 2023 portant adoption du Budget Primitif 2023,

Vu la délibération N° 21-2023 en date du 05 avril 2023 portant adoption du Budget Supplémentaire 2023.

Vu la délibération N° 38-2023 en date du 28 juin 2023 portant sur la décision modificative N° 1,

Vu l'avis favorable, à l'unanimité, de la commission « Finances - Développement de la Communauté » réunie le 12 septembre 2023,

Vu la note explicative de synthèse,

Considérant la nécessité d'ajuster les recettes et les dépenses de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie en section de fonctionnement et d'investissement,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

Article unique : Approuve la décision modificative ci-dessous détaillée :

		4 1	SECTION DE FONCTIONNEMENT						
DEPENSES									
42	822	6811	Dotation aux amortissements des immobilisations	+	216 959,45 €				
42	411	6811	Dotation aux amortissements des immobilisations	+	53 993,52 €				
			270 952,97 €						
			RECETTES						
74	020	73111	TH/TF/TFNB/CFE	+	207 000,00 €				
74	020	7388	Autre Taxes	+	63 952,97 €				
			TOTAL GENERAL DES DEPENSES		270 952,97 €				

Suite de la délibération N° 51-2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT									
	DEPENSES									
21	020	2135	Installation générales, agencements, aménagements des constructions	-	800 000€					
23	822	2315	Installation, Matériel et outillages techniques	+	1 070 952,97 €					
			270 952,97 €							
	RECETTES									
040	822	28128	Autres agencements et aménagements de terrains	+	2 884,29 €					
040	822	28135	Installations générales	+	210 714,99 €					
040	411	28135	Installations générales	+	53 993,52€					
040	822	28152	Installation de voirie	+	2 754,20 €					
040	822	281538	Autres réseaux	+	605,97					
			TOTAL GENERAL DES DEPENSES		270 952,97 €					

Délibération adoptée à l'unanimité,

Fait à Brie-Comte-Robert, le 21 septembre 2023.

Le Président, **Jean LAVIOLETTE.**



Accusé de réception en préfecture 077-247700644-20230920-51-2023_Del-DE Date de télétransmission : 22/09/2023 Date de réception préfecture : 22/09/2023



Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare 77170 Brie-Comte-Robert

2:01 60 62 15 81

SEANCE DU MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt septembre à dix-neuf heures, le Conseil de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, légalement convoqué le quatorze septembre deux mille vingt-trois s'est rassemblé salle du conseil de la Mairie de Brie-Comte-Robert sise 2 rue de Verdun.

Etaient présents :

Mesdames BERNARDO, FERRER, LABRUYERE (arrivée avant le vote de la délibération N° 56-2023), LAFORGE, NOEL, SAUVIGNON, SANTIN, VINIIT et Messieurs BEZOT, CHEVALIER, COLLON, COULOUMY, DARMON, DENION, DUPUY, LAVIOLETTE, MORIN, PENNEC, PRUVOT, RALLIERE, SAMANIEGO, SAUVIGNON, SERGEANT, VILLAÇA, WOFSY.

Etaient représentés :

Madame BOYER pouvoir à Madame VINIT. Madame GONZAGUE pouvoir à Monsieur WOFSY. Madame MERIAUX pouvoir à Madame SAUVIGNON. Madame MOLINERIS pouvoir à Monsieur COLLON. Madame ROLLET pouvoir à Monsieur VILLAÇA.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil communautaire pour la présente séance, Madame SANTIN a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil communautaire présents, conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers communautaires empêchés.

Membres composant le Conseil communautaire : 30

Membres en exercice : 30
Membres présents : 24 puis 25
Membres excusés et représentés : 5
Membre absent non représenté : 1 puis 0

Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve le Procès-verbal de la séance du mercredi 28 juin 2023.